

Diana-Adriana Lefter

THÉÂTRE ET MYTHE. MYTHE ET THÉÂTRE

Coordinateur de la collection *Etudes françaises*:

Cristiana-Nicola Teodorescu

Comité scientifique:

Luc Collès, Université Catholique de Louvain, Louvain- la-Neuve, Belgique

Jean-Louis Dufays, Université Catholique de Louvain, Louvain- la-Neuve,
Belgique

Olivier Bertrand, Ecole Polytechnique, Paris, France

Isabelle Schaffner, Ecole Polytechnique, Paris, France

Yasmine Attika Abbès Kara, École Normale Supérieure des Lettres et Sciences
Humaines, Bouzaréah, Alger

Malika Kebbas, École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines,
Bouzaréah, Alger

Mihaela Toader, Universitatea Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca

Dumitra Baron, Universitatea „Lucian Blaga” din Sibiu

Anca Gâță, Universitatea „Dunărea de Jos” din Galați

Alexandra Cuniță, Universitatea din București

Cecilia Condei, Universitatea din Craiova

Gabriela Scurtu, Universitatea din Craiova

Daniela Dincă, Universitatea din Craiova

Anda Rădulescu, Universitatea din Craiova

Monica Tilea, Universitatea din Craiova

La collection *Etudes françaises* propose des contributions scientifiques dans les domaines de la linguistique, littérature, civilisation française et francophone. La collection réunit une diversité de productions scientifiques (études, ouvrages collectifs, présentation de projets de recherche, thèses de doctorat, anthologies, actes de colloques scientifiques etc.).

Les propositions de publications seront adressées au comité scientifique:

etudes_francaises@yahoo.fr

Note:

Les membres du comité scientifique ont la possibilité de soumettre les propositions de publication à d'autres spécialistes réputés dans le domaine de la linguistique, littérature, civilisation française et francophone.

Diana-Adriana Lefter

**THÉÂTRE ET MYTHE.
MYTHE ET THÉÂTRE**



**EDITURA UNIVERSITARIA
Craiova, 2013**

Referenți științifici:
Prof.univ.dr. Alexandrina Mustăța
Conf.univ.dr. Crina-Magdalena Zărnescu

Copyright © 2013 Universitaria
Toate drepturile sunt rezervate Editurii Universitaria

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României
LEFTER, DIANA

Théâtre et mythe : mythe et théâtre / Diana-Adriana
Lefter. - Craiova : Universitaria, 2013
Bibliogr.
ISBN 978-606-14-0611-1

821.133.1.09

Apărut: 2013
TIPOGRAFIA UNIVERSITĂȚII DIN CRAIOVA
Str. Brestei, nr. 156A, Craiova, Dolj, România
Tel.: +40 251 598054
Tipărit în România

AVANT-PROPOS

Le mythe et le théâtre ont parcouru, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, un long chemin ensemble. Pendant tout ce temps, ces deux formes d'expression tout d'abord sociale, politique et ensuite littéraire, se sont influencées réciproquement et, dans beaucoup de cas, le mythe a constitué la matière première du théâtre. En tant que forme littéraire, le théâtre a hérité du mythe sa fonction sociale et cathartique, car la représentation théâtrale est encore aujourd'hui un lieu de rencontre du public avec l'histoire représentée sur la scène, un lieu de réflexion sur les faits et les personnages représentés.

Avec cet ouvrage, nous proposons une vision diachronique sur le mythe et sur le théâtre, suivis depuis l'Antiquité jusqu'à la modernité, avec une focalisation spéciale sur ce que nous considérons les «âges d'or» du théâtre et du mythe : l'Antiquité, le classicisme et le XXème siècle. Ainsi, nous pouvons constater que ces moments de grand essor du mythe et du théâtre correspondent à des époques historiques où le pouvoir étatique est mis en question, où de grands problèmes politiques se font sentir, où l'homme remet en cause sa place et sa position dans la société et par rapport à la divinité.

Par le passage de l'oralité à la littérature, au théâtre plus précisément, le mythe n'a pas perdu sa valeur ou sa force initiales ; tout au contraire, il s'est enrichi de nouvelles significations, bien que parfois il se soit trouvé dans un état d'ankylose. A ce propos, le XXème siècle a le grand mérite d'avoir ravivé le mythe, de l'avoir vraiment renouvelé et avec cela de l'avoir enrichi, tout en lui rendant la valeur sociale et politique léguée par l'Antiquité.

Nous avons choisi deux mythes, essentiellement, pour retracer le trajet parcouru par les mythes, dans le théâtre, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : le mythe d'Œdipe, exploité surtout dans la tragédie, et le mythe de la naissance de Hercule, matière de prédilection des comédies. Le choix n'est pas indifférent : la notoriété du mythe d'Œdipe est l'argument le plus fort, encore, sa présence dans le théâtre est abondante ; pour ce qui est du mythe de la naissance de Hercule – qui n'est pas le mythe d'Amphitryon, pour nous il n'y a pas un tel mythe, car le héros est Hercule et l'action exemplaire est faite par Jupiter – il est parmi les rares mythes qui ont

constitué matière comique. De plus, il y a même une relation spatio-temporelle entre les histoires de ces mythes : l'espace est Thèbes, dans un temps qui, pour beaucoup de chercheurs, est soit simultané, soit consécutif.

Le mythe et le théâtre ne sont pas affaires du passé, d'un passé obsolète et oublié : ils reportent dans le présent la pensée sur l'homme et sur la société où il vit.

CHAPITRE I

THÉÂTRE ET MYTHE DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE

DEUX FORMES DE MANIFESTATION NON- LITTÉRAIRES : LE MYTHE ET LE THÉÂTRE

Le mythe dans l'antiquité gréco-romaine

La perspective que l'homme moderne a sur le mythe est sans doute une littéraire, littéralisée et littéralisante, dans le sens que le mythe, tel que nous le connaissons aujourd'hui, représente le triomphe de l'œuvre littéraire sur la croyance religieuse, puisque les mythes ont été transmis dans et par la littérature, avec peu d'éléments relatifs au contexte culturel, religieux, social et politique qui accompagnait le mythe ethnologique, primitif. La connaissance et la non-connaissance de ce contexte marque la différence majeure dans la perception moderne du mythe, par rapport à celle antique, classique. Parce que, il faut le dire dès le début, le mythe, dans le monde hellénistique et romain n'est pas, ou n'est pas en première instance une forme littéraire, mais la manifestation allégorique des croyances religieuses profondes, des visions sociales et politiques qui préoccupaient le monde et l'individu, une « forme de comportement humain »¹ et « un élément de civilisation »², bref, une représentation religieuse et sociale des angoisses profondes de l'individu, une pratique sociale. C'est là, dans la représentation comme forme de manifestation sociale et religieuse, que le mythe rencontre le théâtre dans l'Antiquité grecque.

L'histoire de la religion grecque, territoire culturel, non pas seulement religieux où l'on trouve les premières manifestations du mythe dans son sens classique, qui naît aux alentours du II-ème millénaire pour finir au IV-ème siècle de notre ère, avec l'adoption par l'empereur Constantin du christianisme comme religion d'État, a connu une évolution complexe. La pensée grecque, à ce stade déjà avancé d'évolution, constitue un lieu privilégié de rencontre entre une religion civique polythéiste, habitée

¹ Eliade, Mircea, *Mituri, vise și mistere*, Editura Univers Enciclopedic, București, 1998, p. 5.

² Eliade, Mircea, *Mituri, vise și mistere*, Editura Univers Enciclopedic, București, 1998, p. 5.

de superstition et de rationalité, et une réflexion littéraire et philosophique dont les enjeux sont notamment la conception d'un principe divin unique, source de justice, et celle de l'immortalité de l'âme, qui ouvre à une redéfinition du rapport personnel au divin.

Dans le monde grec, le mythe n'est pas seulement partie de la vie religieuse, mais il fait partie de la vie quotidienne, notamment politique, de la cité. La vie quotidienne du Grec est ponctuée de pratiques rituelles qui attestent l'omniprésence de la religiosité et de la croyance instinctive aux forces obscures dans l'organisation de la société: profane et sacré y sont indissolublement liés. Deux pratiques sont définitoires pour le rapport entre le citoyen grec et le mythe: le sacrifice et la divination.

La religion grecque n'a jamais été un système unifié. Dès l'époque archaïque, des tendances plus spontanées, pendant irrationnel et mystique d'une religion civique organisée et figée, existent. Il est néanmoins important de souligner que la religion grecque est avant tout un ensemble de pratiques, destinées à se concilier les divinités ou à permettre aux humains de conformer leurs actions aux volontés divines.

La Grèce antique a légué à l'Europe les fondements du concept occidental de mythe, par les « récits qui restent animés d'une vie étonnante, indépendamment de la catégorie générique dans laquelle on s'efforce de les insérer ; ces récits qui constituent part de l'histoire (véridique) de la communauté et qui sont donc en mesure de mettre à jour quelques uns des paradoxes de nos propres conceptions. »¹

Toutefois, le mythe, tel qu'il existait, tel qu'il était pratiqué et tel qu'il a été vécu dans l'espace hellénique, ne correspond pas tout à fait à notre définition moderne du terme. D'ailleurs, Claude Calame fait une remarque essentielle quant à l'existence du mythe dans la Grèce antique : « Les Grecs n'ont jamais ni élaboré un concept unitaire et défini du mythique, ni reconnu dans le trésor de leurs propres récits un ensemble répondant de manière précise aux contours de cette catégorie. »²

Cette remarque très pertinente est soutenue par l'absence de toute mention sur le mythe entendu dans le sens moderne dans la *Poétique* d'Aristote, où « mythos » dénote l'intrigue du récit tragique. Par contre, ce que la modernité a transformé en « mythe », ce sont les récits grecs qui parlent de la vie des dieux et des héros : « *Aussage, account, histoire ou racconto*, le mythe se présente sous les espèces de l'énonciation et du récit. Il met en scène dans un temps transcendant des personnages surhumains,

¹ Calame, Claude, *Mythe et histoire dans l'Antiquité grecque. La création symbolique d'une colonie*, Editions Payot, Lausanne, 1996, p. 11.

² Calame, Claude, *op. cit.*, p. 9.

tels les dieux. En conséquence, produit de l’imaginaire, le mythe est dépourvu de valeur de vérité, même si, avec la fonction volontaire fondatrice qu’on lui attribue, il fait autorité au sein de la communauté qui l’a produit. »¹

Ce que nous retenons de cette définition de Claude Calame, c’est le caractère narratif du mythe² - le récit, le caractère fondateur et le caractère a priori véridique, dans le sens où il ne peut pas être soumis à la preuve de vérité. Nous ajouterions à tout cela le caractère explicatif, législatif et religieux. Dans le monde classique gréco-romain, le mythe est une manière orale et figurative, en première instance, d’expliquer le monde environnant, la nature, la société, même l’homme. Il fonctionne aussi comme loi, au sens où les actions humaines pourvues d’une valorisation négative : vol, viol, inceste, meurtre, etc. apparaissent punis dans les mythes, qui servent ainsi de code moral ; enfin, les mythes établissent les rapports entre l’homme et le monde divin, entre l’homme et le cosmos – c’est la valeur religieuse : « On entrevoit ainsi dans le mythe les premières lueurs d’une pensée civilisée. »³

Pour Vernant⁴, dans le monde grec, le mythe se distingue du récit historique, qui s’est « constitué en quelque façon contre le mythe »⁵ et qui porte sur des événements proches du point de vue temporel, racontés d’une manière exacte et du récit littéraire, qui est une pure fiction « qui se donne ouvertement pour telle et dont la qualité tient avant tout au talent et au savoir-faire de celui qui l’a mis en œuvre. »⁶ Il s’ensuit que le mythe est aussi une forme narrative, portant sur des événements passés dans un temps

¹ Calame, Claude, *Mythe et histoire dans l’Antiquité grecque. La création symbolique d’une colonie*, Editions Payot, Lausanne, 1996, p. 12.

² Calame réitère cette idée dans un autre ouvrage, *Poétique des mythes dans la Grèce antique* : « En tant que produit du processus symbolique, comme produit du poïein créateur de mondes fictionnels, tout récit à nos yeux mythique est aussi un récit « poïétique » et poétique. En Grèce antique comme dans d’autres cultures, le mythe n’existe que dans les formes narratives et poétiques qui constituent le mode de réalisation nécessaire d’intrigues sans statut d’un ordre ontologique autre que textuel. » (Calame, Claude, *Poétique des mythes dans la Grèce antique*, Hachette, Paris, 1986, p. 46.) La même narrativité du mythe est affirmée aussi par Jean-Pierre Vernant : « [...] ces traditions narratives (les mythes et les récits traditionnels d’autres peuples) si différentes qu’elles soient, présentent entre elles et par rapport au cas grec, des points communs pour les apparenter les uns aux autres. » (Vernant, Jean-Pierre, *L’Univers, les dieux, les hommes*, Paris, Seuil, 1999, p. 9).

³ Calame, Claude, *Mythe et histoire dans l’Antiquité grecque. La création symbolique d’une colonie*, Editions Payot, Lausanne, 1996, pp. 14-15.

⁴ Vernant, Jean-Pierre, *L’Univers, les dieux, les hommes*, Paris, Seuil, 1999.

⁵ Vernant, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 10.

⁶ Idem., p. 10.

reculé et dont on n'a pas le souci d'exactitude, événements racontés avec un certain savoir-faire, notamment artistique :

« Tout autre est le statut du mythe. Il se présente sous la figure du récit venu du fond des âges et qui serait déjà là avant qu'un quelque conteur en entame la narration. En ce sens, le récit mythique ne relève pas de l'invention individuelle, ni de la fantaisie créatrice, mais de la transmission et de la mémoire. Ce lien intime, fonctionnel avec la mémorisation rapproche le mythe de la poésie qui, à l'origine, dans ses manifestations les plus anciennes, peut se confondre avec le processus d'élaboration mythique. »¹

Quelle que soit la perspective dans laquelle nous nous plaçons – ethnologique, religieuse, psychologique ou littéraire – une évidence s'impose pour ce qui est du mythe : Le mythe dans la société hellénique archaïque est une *histoire* et se présente sous la forme d'un récit, c'est-à-dire il *raconte*. Cette structure narrative est fondamentale; elle permet de définir le mythe, par opposition au symbole ou à l'allégorie, qui sont des figures non narratives. C'est aussi ce qui distingue le mythe du thème, qui relève du concept abstrait.

Avant le théâtre, notamment avant la tragédie, le mythe introduit dans la pensée grecque le concept de faute. C'est une forme « en germe » de pensée juridique, qui lie l'homme, par ses actions, à la divinité. A ce moment, la faute n'est pas encore un mal, un acte injuste et coupable commis contre la société, donc contre la cité, mais contre la divinité. Le concept de responsabilité, qui s'ensuit, implique les mêmes deux pôles : l'homme, avec sa famille, avec sa race, et les dieux, le divin. Aucune responsabilité sociale donc, dans le sens moderne, mais seulement la conscience d'un devoir envers les dieux.

« Dans la pensée mythique, nature et politique se confondent ; les lois ne doivent pas être fondées, elles ont le même statut que les faits : tout est évident. Le monde est clos et la critique est absente. Le mythe est notoirement marqué par la coexistence de termes contradictoires et cette situation est sans doute en partie liée à l'usage peu réflexif qui est fait du langage dans un mode de pensée principalement oral. Dans ces sociétés, la narration assume une fonction de transmission d'information et de prise de décision, sans que la dimension fictionnelle soit pertinente à ce stade. La narration des sociétés orales remplit donc les fonctions qui seront prises en charge, postérieurement, par les genres délibératifs (prendre des décisions) et judiciaire (rendre des jugements) de la rhétorique. »²

¹ Idem., p. 10.

² Danblon, Emmanuelle, « Du tragique au rhétorique », in Hoogaert, Corinne dir., *Rhétoriques de la tragédie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 47.